

Membre de la T R C A M

Votre adhésion est simple. Une résolution de votre administration et la nomination de votre délégué suffisent pour joindre la T R C A M si vous faites partie de l'une des catégories de membres suivantes :

1-associations d'aînés, 2-instances gouvernementales de proximité (municipalité, MRC, CISSS, etcé), 3-organismes de services aux aînés et 4-tables locale d'aînés

Nom de l'organisme _____ Catégorie

Nom de la personne déléguée (et substitut, s'il y a lieu) par l'organisme pour la représenter

Il pourrait (vous pouvez cocher plus d'un élément)

- participer au comité régional de concertation (CRC)
- participer au comité des programmes gouvernementaux
- participer au comité des conditions de vie des aînés
- participer au comité des communications
- être disponible pour l'un des groupes de travail
- être disponible pour effectuer une vigie à l'égard l'un des dossiers de la TRCAM

Notre délégué a fait preuve d'expertise, a démontré des habiletés, s'est impliqué aux niveaux suivants :

Coordonnées (courriel et numéro de téléphone) de la personne déléguée :

Coordonnées du substitut, s'il y a eu

Signature autorisée

Date

P.J. Résolution désignant le délégué.